

Liste des charges récupérables

(Décret n°87-713 du 26 août 1987)

température d'eau ; Contrôle et réfection d'étanchéité des raccordements d'eau froide, eau chaude ; Contrôle des groupes de sécurité ; Rodage des sièges de clapets des robinets ; Réglages des mécanismes de chasse d'eau
Menues réparations : Remplacement des bilames, pistons membranes, boîte à eau, allumage piézo-électrique, clapets et joints des appareils à gaz ; Rinçage et nettoyage des corps de chauffe et tuyauteries ; Remplacement des joints, clapets et presse-étoupes des robinets ; Remplacement des joints, flotteurs et joints cloches des chasses d'eau.

Parties communes intérieures au bâtiment ou à l'ensemble de bâtiments d'habitation

Dépenses relatives : A l'électricité ; Aux fournitures consommables, notamment produits d'entretien, balai et petit matériel assimilés nécessaires à l'entretien de propreté, sel
Exploitation et entretien courant, menues réparations : Entretien de la minuterie, pose, dépose et entretien des tapis ; Menues réparations des appareils d'entretien de propreté tels qu'aspirateurs ; Entretien de propreté (frais de personnel).

Espaces extérieurs au bâtiment ou à l'ensemble de bâtiments d'habitation (Voies de circulation, aires de stationnement, abords et espaces verts, aires et équipements de jeux)

Dépenses relatives : A l'électricité ; A l'essence et à l'huile ; Aux fournitures consommables utilisées dans l'entretien courant : ampoules ou tubes d'éclairage, engrais, produits

bactéricides et insecticides, produits tels que graines, fleurs, plants, plantes de remplacement à l'exclusion de celles utilisées pour la réfection de massifs, plates-bandes ou haies.

Exploitation et entretien courant : Opération de coupe, désherbage, sarclage, ratissage, nettoyage et arrosage concernant : Les allées, aires de stationnement et abords ; Les espaces verts (pelouses, massifs, arbustes, haies vives, plates-bandes) ; Les aires de jeux ; Les bassins, les fontaines, caniveaux, canalisations d'évacuation des eaux pluviales ; Entretien du matériel horticole ; Remplacement du sable des bacs et du petit matériel de jeux.

Peintures et menues réparations des bancs de jardin et des équipements de jeux et grillages.

Hygiène

Dépenses de fournitures consommables : Sacs en plastique et en papier nécessaires à l'élimination des rejets ; Produits relatifs à la désinsectisation, y compris des colonnes sèches de vide-ordures.

Exploitation et entretien courant : Entretien et vidange des fosses d'aisance ; Entretien des appareils de conditionnement des ordures ;

Elimination des rejets (frais de personnel).

Équipements divers du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments d'habitation

Fourniture d'énergie nécessaire à la ventilation mécanique :

Exploitation et entretien courant : Ramonage des conduits de ventilation ; Entretien de la ventilation mécanique ;

Entretien des dispositifs d'ouverture automatique ou codée et des interphones ; Visites périodiques à l'exception des contrôles réglementaires de sécurité, nettoyage et graissage de l'appareillage fixe de manutention des nacelles de nettoyage des façades vitrées.

Divers : Abonnement des postes de téléphone à la disposition des locataires.

Impositions et redevances

Droit de bail ;

Taxe de redevance d'enlèvement des ordures ménagères ;

Taxe de balayage.

